

**Procès-verbal du conseil d'établissement
de l'école secondaire Le Sommet**

Le 8 décembre 2021

Procès-verbal de la séance virtuelle du conseil d'établissement de l'école secondaire Le Sommet, 120 rue de la Polyvalente, Québec, tenue le mercredi 8 décembre 2021 à 19 h, à laquelle sont présentes virtuellement les personnes suivantes :

CARRIER, Émilie	Parent
DEL GUIDICE, Gina	Parent
GARNEAU, Christine	Parent
GUERTIN, Carl-Éric	Parent
LORRIN, Ludovic	Parent
POULIN, Christian	Parent
ROBERGE, Marie-France	Parent
BELISLE, Julie	Enseignante
CÔTÉ, Patricia	Enseignante
CYR, Geneviève	Enseignante
FERLAND, Chantal	Enseignante
GAGNON, Marjorie	Enseignante
MARTEL, Julie	Enseignante
BOIES, Sophie	Soutien – Technicienne en travaux pratiques
LABRECQUE, Roxane	Professionnelle – Conseillère en orientation
FORTIER BARBEAU, Louise	Représentante de la communauté
POIRIER, Azzaya	Élève – Première Ministre
COQUARD, Raheema	Élève – Vice-Première Ministre
PARTICIPENT À CETTE SÉANCE	
GOSELIN, Annie	Directrice
BOULET, Sonie	Gestionnaire administrative d'établissement
DESBECQUETS Maryse	Directrice adjointe
ÉTAIT ABSENT À CETTE SÉANCE	
THIBAUDEAU, Jérôme	Parent
FORTIER BARBEAU, Louise	Représentante de la communauté

MOT DE BIENVENUE

Monsieur Carl-Éric Guertin souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie pour leur présence.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM

On constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mot de bienvenue

1. Vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal du 20 octobre 2021
4. Parole au public
5. Parole aux élèves
6. Correspondance de la présidence
7. Rapport du comité de parents
8. Calendrier des concentrations
9. Orientation générale
10. Campagne de financement
 - 10.1 Pura Vida
 - 10.2 Finissants (chandail)
 - 10.3 Autres
11. Ajout d'espace pour le dîner
12. Éducation à la sexualité
13. Amélioration de l'accessibilité au numérique
14. Projet éducatif / plan d'action
15. Suivis en lien avec la COVID
16. Information de la direction
 - 16.1 Admission des élèves 2022-2023
 - 16.2 Mesure du CO² et suivi plomb dans l'eau
 - 16.3 Grille-matières 2022-2023
17. Informations des membres de la communauté
18. Calendrier des activités / sorties éducatives (art. 87)
19. Autres sujets
20. Questions des membres
21. La levée de l'assemblée

C.E. 21-22-22

Monsieur Christian Poulin secondé par Madame Julie Bélisle propose l'adoption de l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL 20 OCTOBRE 2021**

Madame Marie-France Roberge secondée par Madame Chantal Ferland propose l'adoption du procès-verbal avec les modifications suivantes :

À la page 20, au point 19, à la dernière phrase, il n'y a pas de « s » à année.

Suivis

3. Adoption et suivis du procès-verbal du 28 septembre 2021

En suivi au point 5 Nomination des représentants de la communauté

À ce jour, nous n'avons pas eu de retour pour la nomination de la TAPJ. Il y a toujours une place pour un représentant de la communauté et les membres sont invités à transmettre cette information à leur réseau.

5. Parole aux élèves

Un tournoi de ping-pong a été organisé.

13. Formation obligatoire pour les nouveaux membres

Les capsules en lien avec le projet éducatif, l'intimidation et les frais scolaires (capsules 6 et 8) devraient être visionnées pour cette rencontre.

15. Calendrier des activités/sorties éducatives (art.87)

Lors de la dernière rencontre, il a été convenu d'intégrer la façon de procéder aux règles de régie interne. Le document révisé a été transmis aux membres. De plus, les contenus des annexes datant de 2006 et 2011 ont été inscrits directement dans le document.

16. Liste téléphonique des membres du C.É.

La liste téléphonique des membres a été transmise avec les documents de la rencontre.

C.E. 21-22-23

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **PAROLE AU PUBLIC**

Madame Sophie Boies, la mère de deux élèves, aborde le sujet des Arts plastiques pour les groupes de trilingue secondaire 1 et 2. Chaque année, lors des demandes d'admission, les élèves ont le choix entre Arts plastiques, Art dramatique et Musique. La direction doit donner le choix à l'élève, selon le choix de la majorité. Mme Boies trouve qu'avec cette façon de faire, les élèves ont toujours de l'arts plastiques dans leur horaire, et ce, pour 2 années consécutives. Elle demande si c'est possible d'imposer la musique aux élèves pour une année durant leur parcours au secondaire.

Les élèves n'ayant pas obtenu leur premier choix, l'obtiendraient donc l'année suivante. Ainsi, les élèves pourraient essayer un autre art auquel ils découvriraient peut-être du talent.

Madame Sophie Boies demande donc si c'est possible pour les élèves de secondaire 1 en arts plastiques cette année, d'avoir de la musique pour l'an prochain ou pour une moitié de l'année. Elle pense que ça fonctionne dans d'autres écoles secondaires.

Madame Annie Gosselin précise que selon le Régime pédagogique, le cours d'arts doit se vivre sur 2 ans. Donc si un élève de secondaire 1 choisit l'arts plastiques, il aura automatiquement de l'arts plastiques en secondaire 2, car le programme est fait pour être vécu sur 2 années. Lorsque les élèves en trilingue font leur choix de cours, le choix de la majorité leur est offert. Les élèves en trilingue n'ont pas la même grille-matières que les autres élèves donc il n'est pas possible de mélanger le groupe afin d'offrir le choix à tous les élèves. Il en est de même au régulier, par exemple s'il y a 33 élèves qui ont fait le choix musique, nous pourrions offrir musique à 28 élèves et les 5 autres élèves auront leur 2^e choix. Dans d'autres écoles, où il y a des programmes particuliers comme le P.E.I., par exemple, en secondaire 1 on offre la musique dans la première partie de l'année et on offre l'arts plastiques dans la deuxième moitié de l'année. Et en secondaire 2, une fois le choix des élèves fait, on offre le choix de la majorité.

La direction regarde les possibilités et travaille actuellement la grille-matières tout en anticipant les enjeux de ressources. Madame Sophie Boies suggère alors que si les élèves de secondaire 1 ont une demi-année en musique et une demi-année en arts et la même chose pour les élèves de secondaire 2, de cette façon, les enseignants auraient du travail pour l'année complète. Madame Annie Gosselin mentionne qu'elle doit d'abord connaître le choix des élèves.

Madame Sophie Boies demande si c'est possible d'analyser sa demande pour l'an prochain. Madame Annie Gosselin est ouverte à regarder la possibilité.

Madame Raheema Coquard mentionne qu'elle a été en trilingue pendant 4 ans et en secondaire 1 et 2 a eu l'option arts plastiques et en secondaire 3, elle a dû avoir encore de l'arts plastiques, car elle ne pouvait pas faire un autre choix vu le groupe fermé de trilingue. Madame Annie Gosselin précise que tant que les élèves trilingue n'ont pas la même grille-matières que les autres, il est difficile de mélanger les élèves.

5. PAROLE AUX ÉLÈVES

Madame Raheema Coquard, Vice-Première Ministre du Gouvernement étudiant, énumère quelques activités :

- Le 28 octobre, journée d'Halloween, il y a eu plusieurs activités sur l'heure du dîner : concours de momies, pots mystères, jeux d'évasion, mocktail, photoboot, chasse à la citrouille, devinette de bonbons, atelier de création, activités sportives au gymnase, films d'horreur à l'auditorium, à la 4^e période le défilé des costumes en Facebook live sur le tableau interactif en classe;

- Les 3 et 4 novembre, durant le cours de français, photos des finissants à l'auditorium et au local de danse;
- Du 23 au 26 novembre, sur l'heure du midi, photos scolaires pour les élèves de secondaire 1 à 4, ainsi que le tournoi de ping-pong;
- Le 8 décembre, la photo de groupe pour l'album des élèves finissants, a eu lieu sur l'heure du midi, à l'extérieur, avec le port du masque.

Madame Azzaya Poirier, Première Ministre du Gouvernement étudiant, nous fait part des autres activités :

- Du 23 au 26 novembre, a eu lieu le tournoi de ping-pong, il y a eu 30 élèves inscrits. Une belle réussite pour un premier tournoi;
- Pour les sports interscolaires, depuis le début de l'année, nous avons de bons résultats pour le volley-ball, basket-ball et soccer;
- Le 21 décembre, journée d'activités de Noël, aura lieu plusieurs activités sur l'heure du diner dont la guerre des tuques au gymnase avec la présentation du passeport vaccinal, une disco avec musique, activité de décoration de maisons en pain d'épices, igloo gonflable dehors où l'on servira du bouillon de poulet et du chocolat chaud, Just Dance géant à l'auditorium. De plus, pendant les périodes de cours, des activités sont proposées aux enseignants : bingo, jeux de société, film en classe, jeux de questions de Noël, création de cartes de Noël et sports sur neige à l'extérieur.

6. CORRESPONDANCE DE LA PRÉSIDENTE

Monsieur Carl-Éric Guertin mentionne qu'il a reçu un document produit par le Ministère de l'Éducation qui s'intitule *Le Saviez-vous! - publication no 1*. C'est une présentation de la grille-matières et des activités parascolaires. Ce document sera transmis aux membres dans les prochains jours.

7. RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Gina Del Guidice énumère certains sujets traités lors des deux dernières rencontres du Comité de parents :

- Explication du plan triennal, statistiques de toutes les écoles;
- Modulaires pour certaines écoles;
- Prélèvements Covid au primaire;
- Accessibilité numérique au primaire et au secondaire : Chromebook;
- Détecteurs pour la qualité d'air;
- Explication des classes multi-âges;

- Vaccination des jeunes de 5 à 11 ans via Clic Santé;
- Protecteur régional et national;
- Fédération des comités de parents, restructuration à l'interne pour les postes.

8. CALENDRIER DES CONCENTRATIONS

Madame Annie Gosselin explique que l'an passé, lors de l'acceptation de la grille-matières, des journées supplémentaires pour certaines concentrations avaient été acceptées.

Les membres ont reçu les calendriers et elle explique les ajouts par niveau et par concentration.

Madame Gina Del Guidice, secondée par Madame Émilie Carrier propose l'adoption du calendrier des concentrations.

C.E. 21-22-24

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. ORIENTATION GÉNÉRALE (ART.85)

L'équipe-école travaille actuellement la grille-matières, car elle doit être revue annuellement. Les orientations sont :

1. Réflexion en lien avec l'offre de service 2022-2023, en contexte d'atteinte de la capacité d'accueil et de limitation pour les locaux d'éducation physique.

Deux locaux plus grands sont prévus dans les modulaires afin de pouvoir offrir des cours d'arts plastiques, d'art dramatique de musique ou des cours comme de la danse, du tai-chi ou du yoga. Les enseignants en éducation physique réfléchissent à une offre de service.

2. Offres de service à caractère artistique : ajout de périodes, à la grille-matières, en continuité avec arts plastiques, art dramatique et danse au 2^e cycle.

Pour faire suite à une demande faite l'an dernier, la possibilité que l'élève puisse poursuivre sa concentration en 4e et 5e secondaire est analysée. Après consultation auprès des responsables des concentrations, il serait possible de l'offrir pour les concentrations Arts plastiques, Art dramatique et Danse, avec un minimum d'inscriptions pour la formation de groupes. Pour le ski, plein air et vélo, il n'est pas possible de l'offrir. En trilingue, le manque d'inscriptions pour le cours d'espagnol depuis 5 ans empêche la poursuite.

3. Intégration des concentrations à la grille-matières sous la même forme pour tous les degrés afin de faciliter la confection de l'horaire.

Une proposition a été présentée au CPE et elle sera soumise à l'assemblée générale au début janvier. Dans cette proposition, les concentrations sont incluses dans l'horaire de l'élève à raison de 4 périodes/cycle.

10. CAMPAGNES DE FINANCEMENT

10.1 PURA VIDA

Madame Sonie Boulet présente les différentes campagnes de financement pour le projet Pura Vida :

- Bûches de Noël, Pâtisserie Michaud;
- Chocolats, vente individuelle;
- Marché de Noël donne 250\$ par sortie, sensibilisation au compostage;
- Brosses à dents;
- Tirages Panier Épicerie IGA;
- Tirage Cartes cadeaux Plein Air;
- Tirage Cartes cadeaux Restaurant;
- Souper cabane à sucre ou spaghetti.

10.2 FINISSANTS (CHANDAIL)

Les élèves du groupe Pré-DEP, ont créé un chandail pour les finissants afin de financer leur bal des finissants. Pour chaque chandail vendu, ils auront un profit d'environ 10\$.

Madame Roxane Labrecque, secondée par Madame Émilie Carrier propose l'adoption des campagnes de financement

C.E. 21-22-25

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

11. AJOUT D'ESPACE POUR LE DINER

Madame Sonie Boulet explique qu'il manque de place dans l'école pour le dîner des élèves. L'école ferait l'ajout de places supplémentaires en installant des bancs et un comptoir lunch le long du mur situé devant la cafétéria.

Aussi, afin d'enrayer les problèmes de vandalisme dans le vestiaire des garçons, l'installation d'un plafond grillagé et des portes pour se rendre aux douches est souhaitée afin que l'accès soit contrôlé par les enseignants.

Monsieur Carl-Éric Guertin souhaite connaître les coûts de ces demandes. Les surplus accumulés de l'école seraient utilisés pour payer ses ajouts.

C.E. 21-22-26

Madame Marie-France Roberge, secondée par Madame Gina Del Guidice propose l'adoption de ces demandes.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

12. ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Madame Maryse DesBecquets présente la planification annuelle des contenus en éducation à la sexualité. Il y a 7 thèmes à la planification :

- Croissance sexuelle humaine et image corporelle;
- Identité, rôles, stéréotypes sexuels et normes sociales;
- Vie affective et amoureuse;
- Agir sexuel;
- Violence sexuelle;
- Infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) et grossesse;
- Globalité de la sexualité.

De l'information sous forme de feuillets explicatifs des contenus a été envoyée aux parents. Chaque contenu est offert soit par des enseignants, des professionnels, par des organismes et lors de certains sujets plus délicats, nous ajoutons la présence de T.E.S. ou de psychoéducateur dans la classe. La planification est faite par niveaux et d'autres sujets étalés sur plusieurs années.

Madame Geneviève Cyr, secondée par Madame Marjorie Gagnon propose l'adoption de la planification annuelle pour l'éducation à la sexualité avec les précisions demandées au tableau.

C.E. 21-22-27

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

13. AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ AU NUMÉRIQUE

Le Centre de services scolaire a mis en place le plan d'accessibilité au plan numérique. Quatre lettres ont été transmises aux parents à ce sujet, selon leur option d'iPad pour connaître leur choix en lien avec les changements.

1^{re} lettre : élèves sec. 1 ou nouvel élève avec l'option d'achat.

Les parents ayant acheté l'iPad par l'école ont deux choix : soient ils conservent l'appareil pour usages scolaire et personnel et ils obtiendront un crédit de 32.56\$ ainsi qu'un crédit supplémentaire par année jusqu'à ce que l'élève soit en 5^e secondaire (l'équivalent de 40% du prix d'un Chromebook) ou ils conservent l'iPad pour usage scolaire seulement. L'école récupère l'appareil et laisse seulement les applications scolaires dans l'appareil. Le versement fait sera remboursé aux parents et un appareil sera prêté chaque année à l'élève.

2^e lettre : élèves sec.1 ou nouvel élève avec son iPad personnel.

Comme l'appareil leur appartient, le parent recevra un crédit de 32.56\$ par année, jusqu'à son 5^e secondaire.

3^e lettre : élèves sec. 1 ou nouvel élève avec l'option Location.

Les parents ayant choisi la location en 2021-2022, le prix de la location leur sera remboursé et un iPad leur sera prêté.

4^e lettre : élèves sec. 1 ou nouvel élève avec l'option Prêt quotidien.

Les élèves pourront maintenant amener l'iPad à la maison le soir, les fins de semaine et lors des longs congés.

Pour la prochaine année, en 2022-2023, tous les nouveaux élèves auront 2 choix : l'école fournit un appareil ou l'élève arrive avec son appareil personnel et le parent aura un crédit d'environ 32.00\$ par année.

Madame Sonie Boulet nous donne les résultats des sondages à ce jour.

Pour la 1^{re} lettre, sur 236 élèves avec l'option achat par l'école, 98 parents ont décidé de garder l'appareil pour usage personnel et 8 parents ont décidé de garder l'appareil pour usage scolaire seulement.

Pour la 2^e lettre, il n'y avait pas de sondage à compléter.

Pour la 3^e lettre, sur 39 élèves avec l'option location, nous avons reçu seulement 12 réponses qui optent pour le prêt.

Pour la 4^e lettre, sur 5 élèves avec l'option prêt quotidien, nous avons reçu 3 réponses en faveur du prêt quotidien.

Madame Patricia Côté mentionne que pour l'année 2022-2023, un comité école se penche sur le choix de l'appareil pour l'an prochain. Une décision devra être prise pour savoir quel outil sera utilisé dans le futur.

Madame Annie Gosselin précise que l'école Le Sommet fonctionne avec le iPad depuis 7 ans. L'entente était que les frais scolaires soient diminués, donc pas de cahiers d'exercices chargés aux parents vu qu'ils payaient un iPad. Puisque les parents n'auront plus à déboursier pour un appareil, la direction aimerait connaître l'opinion des parents quant à la possibilité de faire acheter des cahiers d'exercices.

Madame Patricia Côté, enseignante en sciences, précise que le matériel utilisé actuellement a été construit avec des photocopies à coût moindre. Il serait intéressant d'avoir la chance d'acquérir du nouveau matériel plus attrayant pour les élèves et plus à jour d'autant plus que certains manuels ont de l'âge et que les maisons d'édition en proposent moins.

Monsieur Ludovic Lorrin demande quel coût cela peut représenter. Madame Annie Gosselin dit que le tout n'a pas encore été analysé, cela dépend des matières. Si le Conseil d'établissement est ouvert à cette proposition, la direction pourrait identifier avec les enseignants les matières susceptibles d'en utiliser.

Madame Marie-France Roberge précise que la bonne vieille méthode de travailler avec un cahier, un crayon et une efface serait la bienvenue pour certains cours, jusqu'à concurrence du prix du iPad que les parents payaient déjà. Madame Raheema Coquard, élève, mentionne qu'elle-même aurait aimé avoir des cahiers d'exercices. Monsieur Carl-Éric Guertin demande si le gouvernement étudiant pourrait en discuter et revenir à la direction pour donner leur opinion à ce sujet.

Suite au commentaire de Madame Gina Del Guidice qui dit que les élèves du primaire vont rentrer au secondaire avec leur Chromebook, Madame Annie Gosselin validera auprès du Centre de services scolaire cette information, car elle ne savait pas que les parents du primaire avaient la possibilité d'acheter le Chromebook. Un suivi sera fait à la prochaine rencontre.

14. PROJET ÉDUCATIF / PLAN D'ACTION

Il y a eu une rencontre pour tous les chantiers le 19 novembre dernier. Une rencontre du comité de pilotage est prévue le 14 décembre. Au prochain Conseil d'établissement, la direction sera en mesure de faire un résumé des rencontres.

15. SUIVIS EN LIEN AVEC LA COVID

Depuis la dernière rencontre, il y a eu un cas en secondaire 1 et un cette semaine parmi le personnel de l'école. En 1^{re} secondaire ce sont des groupes fermés, mais dans ce groupe il y avait des élèves de la concentration plein air, donc les élèves non adéquatement vaccinés pouvaient revenir le 29 novembre seulement. C'est toujours un défi de faire respecter les mesures sanitaires auprès des élèves.

16. INFORMATION DE LA DIRECTION

16.1 ADMISSION DES ÉLÈVES 2022-2023

Pour les admissions des élèves en 2022-2023, les informations au 1^{er} décembre sont que nous avons actuellement 11 groupes de sec.1 pour un maximum de 308 élèves. Après les 3 tours du Guichet Unique, nous comptons 289 inscriptions. Il reste des élèves de notre bassin à contacter pour valider s'ils s'inscrivent à notre école.

16.2 MESURE DU CO² ET SUIVI PLOMB DANS L'EAU

Madame Sonie Boulet donne les dernières informations reçues concernant la mesure du CO² dans les écoles. Les ressources matérielles ont eu des appareils et ont identifié les écoles par priorité de 1 à 4. 1 étant les écoles non ventilées mécaniquement et 4 étant les écoles, comme Le Sommet, ventilées mécaniquement. Donc les installations des machines dans les écoles en priorité 4 seront faites vers la fin de l'année 2021-2022 ou au début de l'année 2022-2023. Ce sera des appareils installés dans toutes les classes et les futurs modulaires.

Ces appareils ont la grosseur d'une feuille format lettre environ. Ils mesurent le CO², la température et le taux d'humidité. Si la limite permise est dépassée, un signal apparaîtra sur l'appareil et une action devra être posée par l'enseignant, soit ouvrir la porte ou une fenêtre. Si l'enseignant ne pose pas l'action, un courriel sera envoyé à la boîte courriel de l'école et si l'action n'est toujours pas posée, le message courriel sera envoyé aux ressources matérielles.

Monsieur Ludovic Lorrin demande qui fera la gestion de ces appareils et qui paiera pour l'entretien de ceux-ci. Madame Sonie Boulet confirme que ce sont les ressources matérielles qui en seront responsables.

En ce qui concerne le plomb dans l'eau, les travaux sont terminés. La nouvelle ligne d'eau potable est faite et il y a de nouvelles fontaines. Lors des derniers tests effectués, il n'y avait plus de plomb dans l'eau.

16.3 GRILLE-MATIÈRES 2022-2023

Madame Annie Gosselin mentionne que ce point sera traité à notre prochaine rencontre. Les enseignants et l'équipe-école auront une présentation lors de la journée pédagogique de vendredi. Ils devront se prononcer le 5 janvier lors de l'assemblée générale.

La proposition implique l'intégration des périodes de concentration dans la grille-matière, mais de façon différente de cette année puisque le nombre de périodes différent d'un degré à l'autre a créé des difficultés pour faire l'horaire.

17. INFORMATIONS DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Madame Louise Fortier Barbeau a remarqué qu'il n'y a pas d'information concernant les membres de la communauté dans la formation obligatoire par le Ministère de l'Éducation. Madame Gosselin a transmis l'information au Centre de services scolaire qui eux ont transmis l'information au ministère de l'Éducation. Le ministère nous remercie pour ce commentaire et va remédier à la situation. Le point information des membres de la communauté a été ajouté comme point statutaire à l'ordre du jour des rencontres du Conseil d'établissement.

Madame Louise Fortier Barbeau étant absente, il n'y a pas de sujet traité.

18. CALENDRIER DES ACTIVITÉS / SORTIES ÉDUCATIVES (art. 87)

Les activités sont toujours approuvées par les membres du Conseil d'établissement suite aux rencontres du CPE tenues à l'école, chaque jour 8.

19. AUTRES SUJETS

Aucun.

20. QUESTIONS DES MEMBRES

Madame Sophie Boies demande s'il y aura un voyage ou du financement pour le groupe d'élèves en trilingue et s'il y a un enseignant responsable. Madame Annie Gosselin dit que puisque les voyages ne sont pas autorisés cette année, aucun enseignant n'a cette responsabilité dans sa tâche. Madame Boies propose de débiter une campagne de financement, car si l'an prochain les élèves peuvent voyager, ils auraient au moins une partie d'argent de ramasser pour leur voyage. Il est précisé qu'il n'y avait pas de campagne de financement pour les voyages de trilingue, mais qu'il est possible d'informer les élèves et leurs parents de commencer à économiser. Madame Annie Gosselin va voir avec les enseignants si c'est possible de commencer quelque chose cette année pour ramasser de l'argent pour l'an prochain.

21. LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Carl-Éric Guertin demande s'il est possible de faire les rencontres en présentiel en janvier. Madame Annie Gosselin dit que l'on peut tenir les rencontres en présentiel, mais que les parents, comme ils sont visiteurs à l'école, doivent garder leur masque tout au long de la rencontre.


La prochaine rencontre virtuelle du Conseil d'établissement aura lieu le mercredi 26 janvier à 19 h.

C.E. 21-22-29

Madame Roxane Labrecque secondée par Madame Gina Del Guidice propose la levée de l'assemblée à 20 h 49.



Anick Bédard,
Secrétaire de la rencontre



Carl-Éric Guertin
Président